

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
THOARD**

Séance du 13 Février 2025
DCM2025.05/1.1

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en date du 7 février 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis BAILLE, Maire.

Etaient présents : Denis BAILLE, Maire, Jean-Claude FABRE, Jean-Louis PIN, Isabelle PEIGNEUX, Maryvonne POMMIER, adjoints, Martine BERIO, Sophie PENAUD, Nathalie BAILLE, Guy RAIMON, Cathy RAMBAUD Benjamin LAFOND, Denis BAUDRON (arrivé à 19h36 point 5) conseillers municipaux,

Etaient absents : Patrick PELAGIO, Kevin DELAYE, conseillers municipaux, Caroline SOUTEYRAND, conseillère municipale excusée.

Procurations :

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut valablement délibérer. M Jean-Claude FABRE est nommé **secrétaire de séance**.

Objet : Attribution des marchés entreprises travaux pour le projet de construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours (opération : extension – restauration d'un bâtiment des services techniques) n°2024-TXCIS-THOARD

M. le Maire expose que, dans le cadre de l'opération de la construction d'un nouveau Centre d'incendie et de secours sur THOARD, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1 et R2123-1 et suivant du Code de la commande publique.

Un avis d'appel public a la concurrence a été publier sur le profil acheteur de la commune www.e-marchespublics.com le 23 septembre 2024. La date limite de remise des offres électroniques a été fixée au 31 octobre 2024 à 16h30. Les prestations font l'objet de 10 Lots.

Les marchés de travaux de chaque lot n'ont pas été tous conclus pour les besoins du marché. La Commission d'Appel d'Offre (C.A.O) a donc décidé de lancer une négociation sur le lot 1 et de relancer le marché pour les offres non fructueuses : Lot 4 ; Lot 5b ; Lot 6 et de demander le report des délais de validité des offres à 120 jours pour toutes les entreprises. Vingt-sept plis ont été déposés dans les délais, représentant trente offres. Pour les lots, 4 et 5b, compte tenu des notes attribuées et du montant des entreprises, les lots seront relancés. Le Lot 6 n'avez reçu aucunes offres. Il est donc déclaré infructueux et également relancé

Un deuxième avis d'appel public à la concurrence a été publier sur le profil acheteur de la commune www.e-marchespublics.com le 16 décembre 2024. La date limite de remise des offres électroniques a été fixée au 22 janvier 2025 à 12h00. L'annonce porte sur 3 lots. Lot 4, Lot 5b et Lot 6.

Suite à ce nouvel avis d'appel public à la concurrence, les marchés de travaux de chaque lot sont conclus pour les besoins du marché. Sept plis ont été déposés dans les délais, représentant dix offres.

Lors de la dernière C.A.O. en date du 13 février 2025 à 17H00 et au vu du rapport d'analyse des offres, la commission propose d'attribuer le marché à l'entreprise ayant présenté l'offre d'une valeur techniquement la plus intéressante, valeur de pondération à hauteur de 60% et économiquement la plus avantageuse à hauteur d'une pondération à 40 %..

LOT	ENTREPRISES	MONTANT H.T. DE L'ENTREPRISE	
		SANS OPTIONS	AVEC OPTION
Lot 1 VRD	EIFFAGE	148 052,55	169 384,75
Lot 2 Gros Œuvre	LEOUFFRE	136 344,36	136 344,36
Lot 3 Etanchéité Bât	SAS VERIP	31 357,92	21 982,32
Lot 4 Cloisonnement, PS	SARL MCA	50 993,60	50 993,60
Lot 5a Menuiserie ext.	M. Dignoise	41 841,07	42 546,88
Lot 5b Bardage, serrurerie	A ECP	60 481,00	74 901,00
Lot 6 : Menuiserie int.	ELLY M.	9 238,00	9 238,00
Lot 7 Carrelages-Faïences	SOMAREV	11 487,80	11 487,80
Lot 8 CVC	ACC	110 000,00	110 000,00
Lot 9 Electricité CF cf	SE3V	39 765,00	40 025,00
Lot 10 Peinture	BORG	12 625,00	12 625,00
TOTAL H.T.		652 186,30	679 528,71

OPTIONS	Lots 1, 3, 5A, 5B, 9
Lot N°1, option 1.1	Aménagements extérieurs, portails et clôtures
Lot N°3, option 3.1	Garde-corps
Lot N°3, option 3.2	Suppression végétalisation, pose protection lourde
Lot N°5A, option 5A.1	Motorisation porte sectionnelle VSAV
Lot N°5B, option 5B.1	Poteaux de protection
Lot N°5B, option 5B.2	Portail de clôture
Lot N°9, option 9.1	Alimentation portail coulissant
Lot N°9, option 9.2	Alimentation porte sectionnelle VSAV

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les article L.2121-29 et L.2122-21

Vu le code de la commande publique, notamment les article L.2123-1 et R.2123-1 et suivants ;

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres – marché en procédure adaptée ;

Après délibération, le conseil Municipal décide :

- D'attribuer les marchés de travaux comme suit :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT H.T.	COMPLEMENT
Lot 1 : VRD	EIFFAGE	148 052,55	
Lot 2 : Gros Œuvre	LEOUFFRE	136 344,36	
Lot 3 : Etanchéité	SAS VERIP	21 982,32	avec options
Lot 4 : Cloisonnement	SARL MCA	50 993,60	
Lot 5a : Menuiserie ext.	M. Dignoise	41 841,07	
Lot 5b : Bardage, Serrurerie	A ECP	60 481,00	
Lot 6 : Menuiserie int.	ELLY M.	9 238,00	
Lot 7 : Carrelage	SOMAREV	11 487,80	
Lot 8 : CVC	ACC	110 000,00	
Lot 9 : Electricité CF cf	SE3V	39 765,00	
Lot 10 : Peinture	BORG	12 625,00	
	TOTAL	642 810,70	

- D'autoriser le Maire à signer les pièces des marchés et tout document nécessaire à l'exécution des marchés.



Fait et délibéré en Mairie de Thoard, le jour, mois et an susdits

Délibération publiée et transmise

Pour extrait conforme,

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat. . Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération
15	12	12

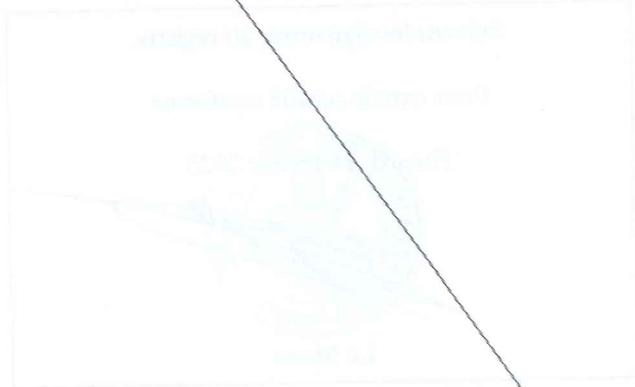
Jean-Claude FABRE, secrétaire de séance

Suivent les signatures au registre

Pour extrait certifié conforme

Thoard, 14 février 2025

Le Maire



Nombre de parties à l'acte	Nombre de parties à l'acte	Nombre de parties à l'acte
11	11	11

